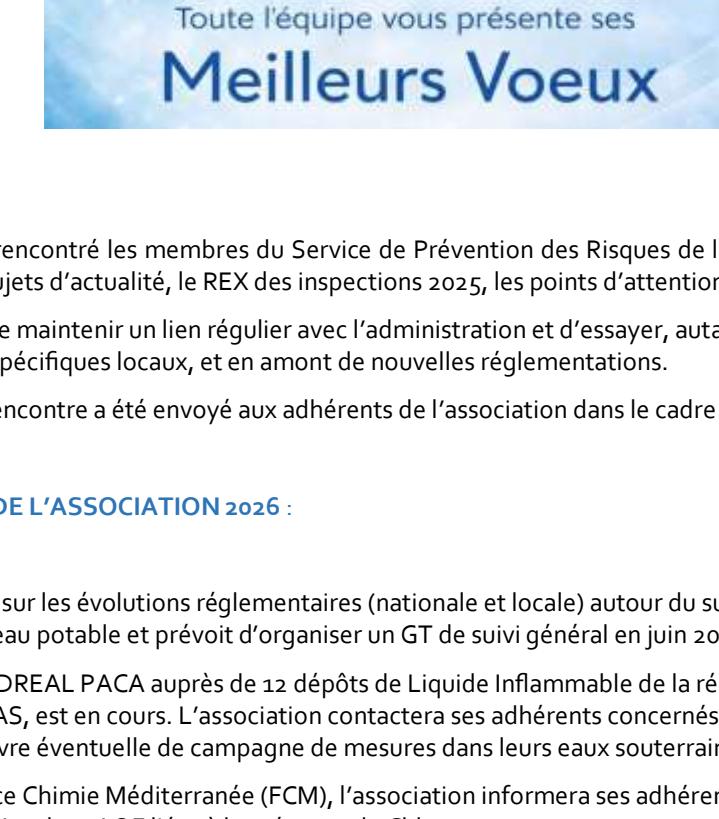




## SUJETS PHARES

## MEILLEURS VŒUX 2026 :

Toute l'équipe d'Environnement-Industrie vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 et se tient à la disposition de ses adhérents pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre et la compréhension des réglementations environnementales (en vigueur et à venir !)



## DREAL PACA :

Environnement-Industrie, a rencontré les membres du Service de Prévention des Risques de la DREAL PACA, le 19 décembre dernier afin d'échanger sur les sujets d'actualité, le REX des inspections 2025, les points d'attention particuliers ...

Ces rencontres permettent de maintenir un lien régulier avec l'administration et d'essayer, autant que possible, de travailler en concertation sur certains sujets spécifiques locaux, et en amont de nouvelles réglementations.

Le Compte Rendu de cette rencontre a été envoyé aux adhérents de l'association dans le cadre de l'INFO RESEAU 2.

## PLAN D'ACTIONS DE L'ASSOCIATION 2026 :

## PFAS

\*L'association reste en veille sur les évolutions réglementaires (nationale et locale) autour du sujet des PFAS dans l'eau, dans l'air, dans les émulseurs et dans l'eau potable et prévoit d'organiser un GT de suivi général en juin 2026.

\*Une action spécifique de la DREAL PACA auprès de 12 dépôts de Liquide Inflammable de la région, susceptibles d'avoir utilisé des émulseurs contenant des PFAS, est en cours. L'association contactera ses adhérents concernés afin de leur proposer un accompagnement dans la mise en œuvre éventuelle de campagne de mesures dans leurs eaux souterraines

\* En collaboration avec France Chimie Méditerranée (FCM), l'association informera ses adhérents des avancées sur la recherche autour des interférences sur l'analyse AOF liées à la présence de Chlorure.

## ATMOSUD

\* Nouveau modèle économique de l'AASQA : L'association coordonne la redéfinition des besoins des industriels en matière de surveillance environnementale afin de déterminer les stations de mesures « purement industrielles » d'ATMOSUD et les paramètres associés, à maintenir ou à arrêter. Des réunions sectorielles seront organisées fin janvier 2026.

Fin 2025, l'association avait également animé une concertation industrielle concernant le maintien du dispositif QAPA. Les industriels contraints réglementairement pour la mise en œuvre des premiers prélèvements environnementaux en cas d'incendie, cadrés par l'avis 1<sup>er</sup> décembre 2022, ont indiqué s'être dotés de moyens par ailleurs et ne plus avoir besoin de ce dispositif. Ce point a été remonté lors d'un GT Administrateur d'ATMOSUD dédié au financement par les acteurs économiques.

\* Signal'air : Un échange autour de la procédure de communication de l'outil, entre la DREAL PACA, Environnement-Industrie et Atmosud a été évoqué lors de notre rencontre avec le Service de Prévention des Risques et devait être initié prochainement.

## ENERGIE

\* Une action de communication de la DREAL PACA est prévue en 2026 autour des sujets « Energie ». La DREAL se coordonnera avec Environnement-Industrie pour l'organisation d'une d'information/échange avec les industriels sur le Décret BACS (automatisation et contrôle des bâtiments) et l'Obligation de mise en place de panneaux Photovoltaïques en toiture (ou végétalisation) et sur les ombrières sur les parkings.

\* Comme chaque année, une Réunion « Energie » sera organisée, en collaboration avec France Chimie Méditerranée et NOVA-CHIM Innovation, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2026 permettant aux industriels de faire un point d'actualité réglementaire (européenne et nationale), de mieux connaître le contexte et les spécificités et actualités locales, de se positionner sur les aides existantes et de découvrir le retour d'expérience d'autres exploitants. *Le programme et la date de cette manifestation sont à finaliser.*



## SECHERESSE

\* Dans la continuité de ses actions sur la sécheresse, l'association organisera une Réunion d'information générale le 4 juin 2026 afin de rappeler, à ses adhérents, les contraintes réglementaires locales à mettre en place en période de sécheresse.

\* Un Suivi des AP sécheresse de l'étage 2026 sera également réalisé et diffusé.

\* Enfin, la DREAL PACA nous a informé d'une action en cours / à venir sur certains sites afin de réduire leurs autorisations de prélèvement. L'association pourra accompagner ses adhérents si besoin.



## FAITS MARQUANTS

## NOUVELLES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD) AUTOUR DES SITES SEVESO

\* L'association a évoqué ce sujet avec la DREAL PACA, fin décembre 2025 et rencontré la DDT, le 13 janvier, afin d'essayer de comprendre les attentes locales quant à la mise en œuvre de ces nouvelles obligations.

\* Un Groupe de Travail industriel est programmé le 05 février afin de présenter le cadre réglementaire et faire remonter les questions de mise en œuvre à la DREAL PACA et la DDT qui ont prévu de se coordonner avec l'ONF sur ce sujet nouveau avant d'inspecter les sites concernés.

## AMPG IED

\* En collaboration avec France CHIMIE Méditerranée, et dans la continuité des échanges menés avec le national en amont et en aval de la parution de l'arrêté du 4 novembre 2024, une réunion d'information est prévue le 10 mars prochain (à confirmer selon la date de parution des guides)

\* A la suite de cette réunion des Groupes de Travail pourront être mis en place selon les besoins de nos adhérents.

## REP Emballages

\* Une Réunion / GT est envisagée en collaboration avec FCM afin de comprendre les contours de cette réglementation et faire remonter les éventuelles questions de compréhension et de mise en œuvre.

## DIRECTIVE IED 2.0

L'IED 2.0 doit être transposé en droit français au 1<sup>er</sup> juillet 2026, une réunion d'information est également envisagée en collaboration avec FCM

## DECHETS

En 2026, l'association souhaite organiser une réunion d'échanges avec ses adhérents sur le sujet des déchets. Un sondage leur sera envoyé au préalable afin de connaître leurs besoins sur ce vaste thème.

D'autres sujets, seront aussi portés par l'association, qui suivra également l'actualité réglementaire et adaptera son programme d'action en conséquence.

Les adhérents de l'association sont invités à faire remonter à l'équipe tout sujet d'intérêt.

## APPUIS TECHNIQUES (En cours)

## VEILLE REGLEMENTAIRE « ENVIRONNEMENT » :

FIBRE EXCELLENCE (Taracon), PRIMAGAZ (Lavéra) et SEMAG (Gardanne)

## DIAGNOSTIQUE ICPE :

RECORD France (Antibes)

## AUDIT REGLEMENTAIRE :

ARKEMA (St Auban), KEMONE (Lavéra), KEMONE (St Auban), KEMONE (Fos sur Mer), PRIMAGAZ (Lavéra), APPRYL (Lavéra)

## RECOLEMENT ARRETE IED Intégré :

LYONDELLBASELL (Berre)

## TELEDECLARATION GIDAF :

GAZEL ENERGY (Gardanne), SIH (Cannes)

## ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES MESURES DE RETOMBÉES ATMOSPHERIQUES DE DIOXINES A FOS SUR MER :

ARCELORMITTAL, MARCEGAGLIA, EVERE, KEMONE, SOLAMAT



N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'appuis spécifiques

Il nous faut un budget... !

Certes, sans budget, aucune organisation quelle qu'elle soit ne peut fonctionner. On n'aura jamais entendu parler autant de budget depuis ces derniers mois, exercice douloureux en période de vaches maigres (surtout si elles sont atteintes de DNC). Peut-on en rire? L'exercice budgétaire est sérieux car il concrétise les moyens donnés pour réaliser des missions et atteindre des objectifs tout en trouvant son équilibre entre les recettes et les dépenses. Il va sans dire que pour une entreprise ou une association, il ne s'agit pas de gérer un déficit, mais bien de mettre en place les conditions nécessaires à sa pérennité, si ce n'est sa prospérité. C'est donc avec réalisme et courage qu'il faut affronter les conditions économiques parfois dégradées, quitte à reconsiderer le modèle économique de l'activité afin de la repositionner sur des bases solides. Quand le contexte change on ne peut pas juste continuer « comme avant » ou espérer « que les choses s'arrangeront ». Ici, je ne veux pas parler du budget de l'Etat mais de choses plus proches qui nous concernent directement :

- Le budget d'Atmosud représente un chantier important, démarré depuis le début de l'année dernière. Atmosud a une mission fondamentale, non seulement réglementaire mais aussi indispensable dans le contexte sociétal, où l'objectivité sur la qualité de l'air et ses implications en matière de santé est une nécessité. Son financement, basé en grande partie depuis l'origine sur le reversement de la TGAP payée par les industriels, est un système qui a vécu ! On l'a pensé vertueux dans l'application du principe de pollueur-payeur, mais aujourd'hui on est dans la phase « moins pollueur moins payeur ». Il faut repenser le système, revenir aux fondamentaux pour définir les besoins et les moyens adaptés pour y répondre. L'exercice n'est pas facile, surtout pour une société civile qui s'est habituée à être protégée, voire surprotégée et en demande toujours plus ... en comptant sur l'argent magique.

- Le budget de notre association Environnement-Industrie est de nouveau fragilisé par ricochet, certains financeurs institutionnels historiques étant eux-mêmes soumis à un environnement économique de plus en plus contraint. La situation présente est néanmoins saine avec un fonds de réserve suffisant pour « voir venir ». Mais nous devons aussi bel et bien reconstruire les bases de notre modèle économique pour préparer l'avenir. Il s'agit là d'un chantier pour 2026, à mener avec nos adhérents, pour confirmer nos missions et définir les moyens qui doivent y contribuer.

Gageons que nous aurons un budget pour l'année prochaine - je parle de EI bien sûr !

27 janvier • Formation « Saisir sur GIDAF ses résultats d'autosurveillance fréquente des émissions »

29/30 janvier et 3 février • GT industriels « Surveillance ATMOSUD »

5 février • Réunion d'information et d'échange « Obligations Légales de Débroussaillement »

6 et 13 mars • Formation "Communication de crise / Média Training"

10 mars • Réunion d'information et d'échange « AMPG IED Chimie (4/11/2024) » (à confirmer selon parution des guides)

27 avril • Réunion du Bureau

28 avril • Formation "Actualité du droit des ICPE"

4 juin • Réunion d'information « Sécheresse »

9 juin • GT « PFAS » (à confirmer selon actualité)

2 juin • Assemblée Générale d'Environnement-Industrie

17 novembre • Formation "Gestion des déchets industriels"

8 décembre • Formation "GEREP"



Liste des derniers « Info RESEAU » :

N° 21 - CONSULTATION PUBLIQUE > Transposition de Directive Efficacité Energétique (DEE) - 2023/1791

N° 22 - EAU > UTILISATION DES EAUX NON POTABLES DES ICPE - NOTE D'INFORMATION / FAO

N° 23 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 25/07/2025

N° 24 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 04/08/2025

N° 25 - NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES > PFAS - 2 PROJETS DE DECRET

N° 26 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 12/08/2025

N° 27 - CONFERENCES TERRITORIALES SUR L'EAU > Consultation

N° 28 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 19/08/2025

N° 29 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 26/08/2025

N° 30 - SECHERESSE > POINT DE LA SITUATION EN PACA AU 05/09/2025

N° 31 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

N° 32 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Evaluation environnementale et critères de soumission à la CNCP

N° 33 - WEBINAIRE REUT > CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES ICPE

N° 34 - ENERGIE - DECARBONATION > WEBINAIRES DE L'ADEME

N° 35 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments tertiaires

N° 36 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > PROJET DE MODIFICATION DE LA RUBRIQUE 2910 ET SES AMPG

N° 37 - MARDI DE LA DGPR - "La dématérialisation des déclarations d'incidents et d'accidents en ICPE" le 9 Décembre 2025

N° 38 - DÉMATÉRIALISATION DES DECLARATIONS D'INCIDENTS ET D'ACCIDENTS ICPE - PRÉSENTATION DGPR

N° 01 - DREAL > Actions nationales 2026

N° 02 - DREAL/REPRÉSENTANTS INDUSTRIELS > Réunion annuelle du 19/12/2025 > Compte rendu



REFLEXION ... à partager

## A NE PAS MANQUER

## PUBLICATIONS

